

**DEPARTEMENT DU NORD**

-----

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**

-----

**DELIBERATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA VILLE DE  
GUESNAIN  
Séance du 16 septembre 2024**

L'an deux mille vingt quatre , le seize septembre , à dix huit heures trente , le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 10 septembre 2024 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

**Nombre de membres**

- en exercice : 27
- Présents : 24
- Votants : 24

**Présents :**

Madame LUCAS Maryline – Maire

Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- SAENEN Romuald – TAIRA Marylène -  
FERMEN Claudine - DOISY Bernard - CASPERS Mauricette – CARRE Odilon –  
Adjoints

Messieurs et Mesdames - SENEZ Jean Pierre - PLANCKE Dorothée - LAMBERT  
Gaston - - PILNIAK Alain - KHELIFA Armelle - CANIVET Bertrand - MARTIN  
Nuccia - EZAHOUID Mohamed - - DELCAMBRE Chantal - MORAWIEC Laurent  
– DEVRED Sylvain – DUCATILLION Béatrice.

**Absents ayant donné procuration**

Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed à CASPERS Mauricette

Monsieur KAPOUN Jean-Jacques à Monsieur DOISY Bernard

Monsieur DEFAUQUET Gérald à LUCAS Maryline

Madame WILLERVAL Aurore à Madame TAIRA Marylène

**Excusée :**

Madame BLANCHARD Perrine

**Absents :**

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

**Secrétaire de séance :** Monsieur DOISY Bernard

**FONDS COMMUNAUTAIRE D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE (FCIS)**

Madame le Maire indique que la commune dispose d'un montant de dotation FCIS (2021/2022/2023) de 150 000 €.

Elle propose de demander le financement auprès de Douaisis Agglo comme suit :

- 20 034.02 € pour les travaux de remplacement des centrales de traitement de l'air dans la salle des mariages et la salle du conseil municipal d'un montant de 104 497,70 € HT
- 58 903.28 € pour les travaux de réfection de la tribune du Stade Barran d'un montant de 232 730,19 € HT
- 18 233,32 € pour les travaux de remise en état du sol de la salle de tennis de table et les terrains de tennis du centre départementalisé d'un montant de 91 166,60 € HT
- 52 829.38 € pour les travaux de couverture de divers bâtiments d'un montant de 132 073,45 € HT

Et de l'autoriser à signer les pièces nécessaires à la mise en œuvre.

Le Conseil Municipal,  
Vu l'exposé de Madame le Maire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- Autorise Madame le Maire à solliciter le FCIS auprès de Douaisis Agglo pour les investissements suivants :
  - 20 034.02 € pour les travaux de remplacement des centrales de traitement de l'air dans la salle des mariages et la salle du conseil municipal d'un montant de 104 497,70 € HT
  - 58 903.28 € pour les travaux de réfection de la tribune du Stade Barran d'un montant de 232 730,19 € HT
  - 18 233,32 € pour les travaux de remise en état du sol de la salle de tennis de table et les terrains de tennis du centre départementalisé d'un montant de 91 166,60 € HT
  - 52 829.38 € pour les travaux de couverture de divers bâtiments d'un montant de 132 073,45 € HT
- à signer toutes les pièces nécessaires à ce financement .

Certifié conforme,  
Fait et délibéré en séance du 16 septembre 2024.

Le Maire,  
Maryline LUCAS

Le Secrétaire de séance,  
Bernard DOISY

